

Le Mag' Toul **solidaire**

Trimestriel d'informations de la Ville de Toul | #55 | Juin-Août 2024



« Toul Flamboyante », la ville
à l'époque médiévale !


VILLE DE
TOUL

Sommaire#55

02

Édito

03

Brèves

04

Cadre de vie

Petit tour d'horizon des travaux réalisés en régie par les services techniques de la Ville de Toul... ville fleurie 4 fleurs

05

Sport

Trophées des Sports, le sport toulouais en haut de l'affiche !

06

Loisirs

L'été à la Ludothèque Festival "Toul'monde Joue", 2^{ème} édition

Prévention

Les élèves de l'école Saint-Evre s'engagent contre le tabac
Les règles : pas de tabous entre nous

07

Séniers

L'été des séniers
Séniers et alors ?
Canicule

08

Dossier

Budget 2024

11

Patrimoine

Les œuvres du musée voyagent

12

Saison estivale

Toul, un autre été !

13

Commerce

Des reprises et des ouvertures

14

Éducation

Un nouveau projet éducatif pour les 3 prochaines années scolaires

15

Transition

énergétique
Le Réseau de Chaleur

16

Urbanisme

Habitat

18

Santé

Le bon usage du 15 et le recours raisonné aux urgences

19

Paroles d'élus

Édito



Un été Flamboyant à Toul !

Chères Toulouises, chers Toulouais,
L'été est enfin arrivé ! Les journées s'allongent, le soleil est revenu et une douce chaleur envahit les rues. C'est la saison idéale pour profiter des nombreux atouts de notre ville et sortir de chez soi afin de vivre tout ce que notre ville a de meilleur à offrir.

Que vous soyez amateurs de farniente ou de sensations fortes, il y en a pour tous les goûts à Toul ! Les parcs et jardins accueillent pique-niques, jeux et animations pour petits et grands et permettent de vous mettre à l'ombre si les températures sont trop fortes. Les sportifs pourront se défouler sur les nombreux terrains et complexes sportifs de la ville, accompagner les plus petits à Toul plage ou regarder les JO sur les terrasses des cafetiers, tandis que les amateurs de culture pourront profiter des concerts et des festivals organisés tout au long de l'été.

Cette année, la municipalité a mis en place un programme d'animations riche et varié pour tous les publics et pour tous les goûts. Des ateliers créatifs pour les enfants aux spectacles de rue pour toute la famille, en passant par les concerts, les guinguettes, les deux « son et lumière » dans les cloîtres de la Cathédrale et de Saint-Gengoult, le spectacle pyrotechnique qui revient cette année encore... il y aura de quoi s'amuser et se divertir tout l'été.

L'été est aussi l'occasion de découvrir les richesses patrimoniales. Visitez l'Exposition « les anneaux épiscopaux », flânez dans nos rues historiques et admirez notre architecture unique. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'office de tourisme pour connaître les visites guidées de la cathédrale et les animations organisées tout au long de la saison.

L'été est aussi une période importante pour se retrouver et partager des moments conviviaux en famille et entre amis. Profitez des terrasses des cafés et restaurants pour savourer un bon plat ou un verre frais.

Et l'été, c'est aussi une occasion de se mobiliser et de s'engager pour les autres. Pour certains de nos concitoyens, cette saison peut être synonyme de difficultés et d'isolement. La ville et son CCAS restent particulièrement mobilisés aux côtés des plus fragiles en lien avec de nombreuses associations de notre territoire. Tous méritent notre attention et notre soutien.

Ensemble, profitons d'un été où chacun puisse profiter pleinement des joies de la saison et découvrir les nombreux trésors que recèle notre ville.

Je vous souhaite à tous un très bel été !

Alde Harmand

Maire de Toul



Brèves

1) Fonds citoyen

Le Fonds citoyen est le budget participatif de la ville de Toul. C'est un dispositif de démocratie participative qui offre la possibilité aux jeunes, de 12 à 25 ans qui résident ou étudient à Toul, de proposer des projets, visant à améliorer le cadre de vie, qui leur ressemblent et qui seront soumis au vote !

40 000 € sont réservés au financement de ces projets en 2024. Ce montant sera complété par des recherches de cofinancements pour chaque projet, ainsi que par les budgets des exercices futurs.

Le calendrier :

- Dépôt des projets : du 1^{er} mai au 30 juin
- Analyse des projets : du 1^{er} juillet au 31 octobre
- Vote par les habitants : du 1^{er} novembre au 15 décembre
- Étude des projets lauréats, recherche de subventions et lancement des projets : dès janvier 2025

Pour tout renseignement : participation@mairie-toul.fr

2) Assises de la Jeunesse et de la Culture : Emotions garanties !

Le thème des émotions a été retenu en 2023/2024 pour colorer les événements culturels organisés par les partenaires engagés dans la démarche des AJC : la Ville de Toul, la MJC, l'Education nationale, l'AEIM, Mosaique, Radio Déclat, Jeunes et Cité, la Mission Locale et la Compagnie du Sens Caché. Après différents événements et animations organisés toute l'année pour partir à leur découverte, 2 grandes rencontres à l'attention des écoliers de Toul, et une journée grand public se sont tenues au mois d'avril. Joie, tristesse, surprise, colère, peur...tout un programme pour apprendre à mieux se connaître !

3) Solidarité : les enfants marchent contre le cancer

Pour la 2^{ème} année, la Ville de Toul et l'association La Dommartinoise se sont associées pour proposer aux élèves de Toul et Dommartin une grande marche solidaire, qui s'est déroulée lundi 13 mai. Plus de 650 élèves ont répondu à l'appel et ont permis de récolter plus de **1 200 €** de dons qui ont été reversés au profit de « *Enfant Cancer Santé Grand Est* ». **Bravo pour cette belle mobilisation !**

4) Journée Olympique : rendez-vous le 29 juin



Le Mag' Toul solidaire
Trimestriel d'informations de la Ville de Toul

Directeur de la publication : Alde Harmand
Conception graphique : Didier Gérardin, Ville de Toul
Rédaction et correction : Guillaume Cuny et Elisabeth Plassat
Crédits photos : Ville de Toul, Jean-Baptiste Falcao (sauf mentions spéciales)
Impression : Vagner Graphico (54)
Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2024
Imprimé sur papier PEFC

Toute l'actualité de la Ville de Toul sur www.toul.fr
f @Villedetoul @ville_de_toul



Cadre de vie
**Petit tour
 d'horizon
 des travaux
 réalisés en
 régie par
 les services
 techniques de
 la ville**

Avenue Victor Hugo

Création d'une piste cyclable bi-directionnelle

Entre l'accès à l'aire de camping-cars et le parking du Port de France. Ces travaux permettent d'envisager la poursuite de ce type d'aménagement jusqu'au carrefour de la Porte Moselle.

Avenue Albert 1^{er}

Aménagement de trottoirs

Poursuite du réaménagement de l'avenue avec la création de massifs de plantations, de places de stationnement et de bandes cyclables.



Site du tir à l'arc

Création d'un nouveau pas de tir et déplacement de cibles

Démolition de l'ancien pas de tir pour en créer un nouveau aux normes, accessible aux PMR et plus grand (100m²) avec déplacement des cibles. Le pas de tir sera couvert avant la fin de l'été par une structure en bois créée et assemblée par les menuisiers de la ville de Toul.



Pavillon bleu

Réhabilitation « partielle » du pavillon Bleu, situé Rue Michâtel. Réfection des sols, des menuiseries et de la peinture en façade vont rajeunir ce lieu patrimonial de la ville.



Ancienne pharmacie, place du marché

Réfection complète de l'ancienne pharmacie située 14 place du marché pour créer un local à vocation artisanale.

Les travaux comprendront : le remplacement des menuiseries bois extérieures et intérieures, la reprise de la dalle avec l'escalier d'accès intérieur, le doublage et l'isolation des murs et du plancher haut, le remplacement de tous les revêtements de sol, la création d'un sanitaire et la mise en place d'une chaudière gaz à condensation.

**Toul...
 ville fleurie
 4 fleurs**

Qui ne connaît pas le fameux panneau « Villes et villages fleuris », avec ses 1-2-3 ou 4 fleurs, présent aux entrées des 4 700 communes labellisées ; mais que signifie véritablement ce label convoité par les collectivités, existant depuis plus de 60 ans ?

2024 est une année particulière pour la ville puisque le jury national revient le 11 juillet pour juger de la réattribution (ou non) de cette 4^{ème} fleur.

Seules 280 collectivités, toutes strates confondues, l'ont obtenue sur les 34 000 que compte notre pays.

Si l'objectif initial des instances nationales, aujourd'hui appelées CNVVF (Conseil national des villes et villages fleuris) situées à Paris, était de promouvoir l'embellissement floral des villes, le label a su évoluer et s'adapter aux enjeux de notre époque, en intégrant des critères environnementaux, préservation du patrimoine, de qualité de vie...c'est aujourd'hui un véritable outil de gestion du cadre naturel et, de manière générale, de l'aménagement de la ville.

Il a fallu attendre 2018, après un très long parcours jonché de remises en question, d'aménagements divers et variés, de synergies entre services et partenaires, de stratégie d'amélioration des différents quartiers, pour que la ville se voit attribuer cette 4^{ème} fleur considérée comme l'aboutissement d'une longue remise à niveau qu'il faudra maintenir.

« Toul ville fleurie » ; c'est une fierté ressentie pour beaucoup comme un gage de vivre dans un cadre de vie agréable où il fait bon s'installer.

Le saviez-vous ?

Les agents des ateliers municipaux travaillent pour embellir chaque jour un peu plus notre ville. Après avoir créé les structures décoratives pour les massifs floraux et le jardin des poètes, vous pouvez les croiser, armés de leurs pinceaux, aux quatre coins de la ville en train de rajeunir le mobilier urbain, des bacs à fleurs, des grilles.





Loisirs

L'été à la Ludothèque

Cet été, seul le site de La Louvière situé quartier Saint-Evre, vous accueillera pour jouer sur place ou emprunter.

Ouverture les mardis / mercredis / jeudis de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Fermeture estivale du 15 juillet au 5 août.

Infos utiles :
Jeux tout public
Adhésion obligatoire : 12€/an pour les familles toulaises, 25€/an pour les familles non toulaises, 5€ par famille pour une visite occasionnelle
Contact : ludotheque@mairie-toul.fr

Festival "Toul'monde Joue", 2^{ème} édition

Découvrez et testez des dizaines de jeux le temps d'un week-end !

Pour la deuxième année consécutive, l'association Toul & Jeux organise, en partenariat avec la ville de Toul, le CCAS et la ludothèque, le Festival du jeu « Toul'monde Joue », les 24 et 25 août 2024, de 10h à 18h, dans les locaux du centre de Loisirs du Châtelet, la cour et le gymnase du même nom.

Entrée libre – Tout public
Stand de restauration
Contact : associationtouljetjeux@gmail.com

Prévention

Les élèves de l'école Saint-Evre s'engagent contre le tabac

Afin de sensibiliser les enfants et les adultes aux risques liés au tabac, les élèves de CE2 de l'école St-Evre ont travaillé sur des slogans.

Ils ont beaucoup d'idées ! Et il a été décidé de garder les 6 slogans proposés.

6 affiches ont donc été créées par le service communication de la Ville. Elles sont visibles dans toute la Ville depuis le 31 mai, journée mondiale sans tabac.

Bravo aux élèves !



Les règles : pas de tabous entre nous

En France en 2023, 15% des femmes réglées indiquent qu'il leur arrive souvent ou de temps en temps de ne pas disposer de suffisamment de protections hygiéniques, une proportion en progression.

Aujourd'hui un paquet de serviettes menstruelles coûte en moyenne deux fois plus cher qu'un paquet de pâtes. Il n'est pas normal d'avoir à choisir entre se nourrir ou rester propre et en bonne santé.

C'est pourquoi le CCAS de Toul et la Croix Rouge s'engagent sur ce sujet en mettant en place des distributeurs de protections menstruelles gratuites dans la Ville, des produits sains, 100 % coton bio, sans perturbateurs endocriniens !

Séniers

L'été des séniers

Le pôle séniers du CCAS de Toul propose un panel d'activités pour un été plaisir et découverte !



Piscine, danse assise, ateliers mémoire, jeux de société, marche, visites, pique-nique et partie de pêche sont au programme des journées estivales.

L'inscription aux activités et sorties est obligatoire car les places sont limitées.

Pour tout renseignement sur les horaires et lieux, veuillez contacter :
Espace Info Séniers – 13 Bis Quai de la Glacière
03.54.17.04.66 – info.seniars@mairie-toul.fr



"Séniers et alors ?"

Salon des astuces vitalité et bien-être

Le Jeudi 12 Septembre 2024 à la salle de l'Arsenal.
Entrée libre et gratuite de 10h à 12h30 / 13h30 à 17h30 pour les séniers du Toullois.

Thématique de cette année : Osons la vie !

Au programme de la journée : conférences, ateliers, animations. 60 stands d'information.

Restauration sur place (Foods trucks).

Pour tout renseignement :
CCAS de Toul : 03.83.63.76.27
Espace Info Séniers : 03.54.17.04.66



A partir de 65 ans, vous pouvez vous inscrire sur le registre canicule si :

- vous vous sentez seul(e) et isolé(e) chez vous
- vous n'avez pas de visites régulières de votre famille, amis ou voisins
- vous n'avez pas de passages d'un cabinet infirmier et/ou d'un(e) auxiliaire de vie

En cas de déclenchement du Plan Canicule par la préfecture :

Un agent du CCAS appellera les personnes inscrites sur le registre pour :

- Rappel des recommandations sur les mesures à prendre en cas de fortes chaleurs
- Prendre des nouvelles de la santé de la personne
- Donner des conseils pour adapter son quotidien aux fortes chaleurs
- Informer des lieux frais sur la ville

Pour plus de renseignements et inscriptions :
Espace Info Séniers
13 Bis Quai de la Glacière - 54200 Toul
03 54 17 04 66
info.seniars@mairie-toul.fr

Canicule :

Comme chaque année à l'approche de l'été, le CCAS lance sa campagne de sensibilisation à la canicule à l'attention des séniers et des personnes les plus fragiles.

Je m'inscris sur le registre si je me sens seul(e) et isolé(e) chez moi, je n'ai pas de passage de ma famille, des amis, ou des voisins régulièrement, je n'ai pas de passage d'un cabinet infirmier et/ou d'une auxiliaire de vie.

Pour vous inscrire sur le registre Canicule :
Espace Info Séniers - 13 Bis Quai de la Glacière
54200 Toul

03.54.17.04.66
info.seniars@mairie-toul.fr



Retrouvez la présentation du budget par vos élus lors de la séance du conseil municipal du 2 avril : <https://www.youtube.com/watch?v=n8QMBRPTeSY&t>

Les points clés du budget 2024

- Aucune augmentation des taux communaux d'impôts locaux pour la 13^{ème} année consécutive ! Si la Ville n'augmente pas ses taux, l'évolution des bases fiscales qui est adossée à l'inflation, augmentera nationalement de 3,9% en 2024. Dans ce contexte, la Ville a pris une décision forte pour ne pas entacher le pouvoir d'achat des Toulousains.
- Un programme d'investissement ambitieux avec plus de 1,16M€ pour la transition écologique et l'accompagnement du réseau de chaleur.
- Un recours à l'endettement de manière raisonnée afin de financer le programme d'investissement de la municipalité et participer à la transition écologique.

- Une tarification avantageuse afin d'assurer à chaque Toulousain un accès aux services publics (restauration scolaire, accueil de loisir...)
- Un financement dynamique des opérations à travers la recherche active de subventions auprès de nos partenaires et notamment l'Etat.
- Maintien d'un niveau élevé de subventions aux associations et un soutien fléché vers nos sportifs de haut niveau.
- Un soutien renforcé au Centre Communal d'Action Social (+100 000€) afin de continuer à assurer un service de qualité dans une période particulièrement compliquée.

Préservation du pouvoir d'achat des Toulousains !

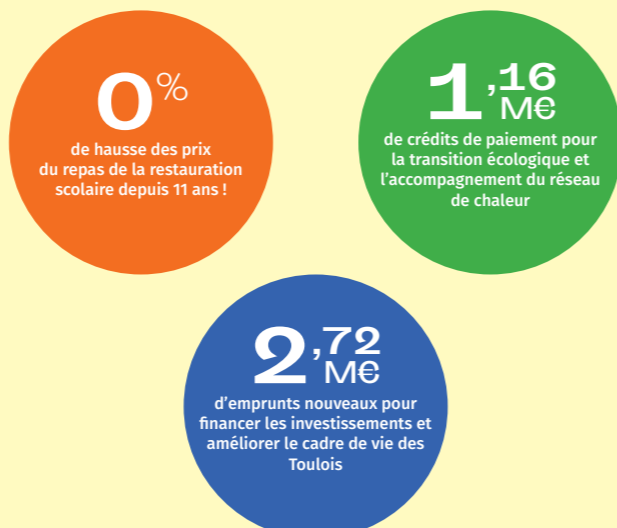
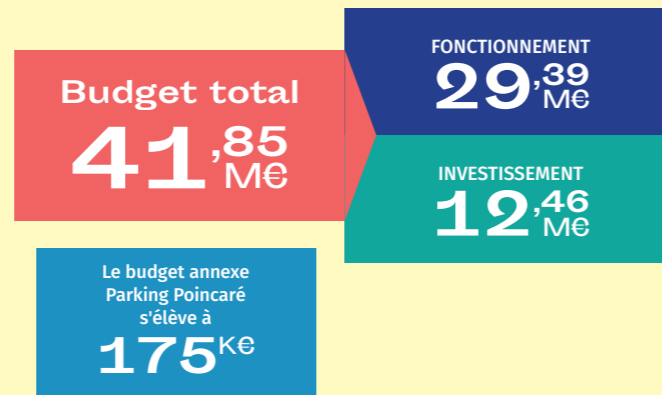
Dossier Budget 2024

Ce qu'il faut retenir !

Voté une nouvelle fois à l'unanimité par le conseil municipal le 2 avril dernier, le budget 2024 traduit la poursuite des engagements ambitieux de la municipalité dans un contexte budgétaire difficile et sans recours au levier fiscal.

Ce budget s'inscrit encore dans un contexte inflationniste important qui impacte fortement les finances locales notamment en matière d'énergie. Afin de continuer à préserver le pouvoir d'achat des Toulousains, le conseil municipal a décidé de faire plusieurs gestes forts : pas de hausse des taux d'imposition pour la 13^{ème} année consécutive, aucune augmentation des tarifs de la restauration scolaire pour la 11^{ème} année consécutive, un niveau stable des subventions versées aux associations tout en soutenant les sportifs de haut niveau dans cette année de jeux olympiques, maintien de la gratuité des fournitures scolaires pour les écoliers.

Le budget 2024 en chiffres

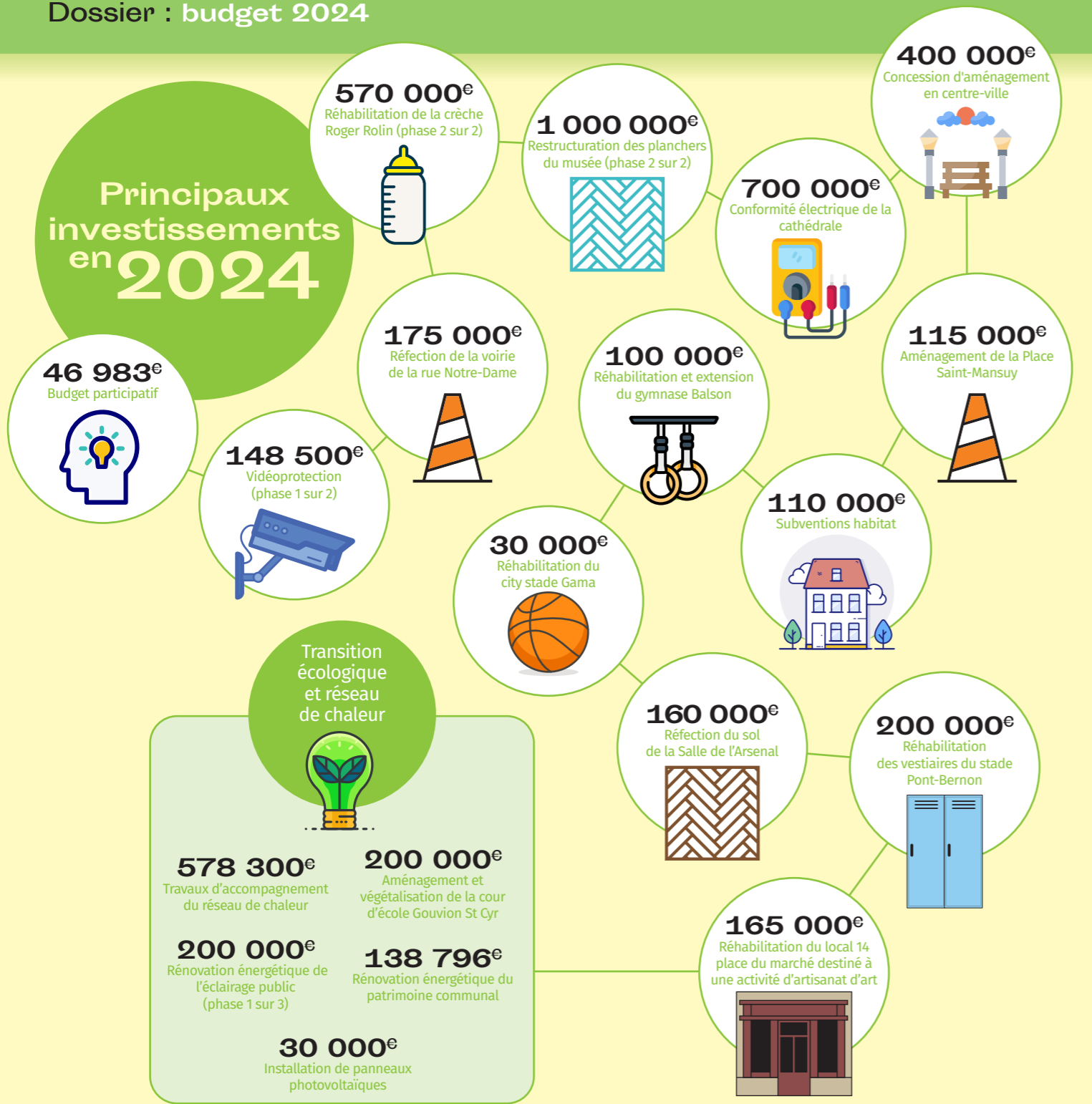


0% de progression des taux d'imposition communaux pour la 13^{ème} année consécutive

Le budget* communal rapporté à un billet de 100 €



*Dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement



Autres investissements soumis à arbitrage

- Remplacement des véhicules et engins : 135 800 €
- Acquisitions foncières : 146 775 €
- Rénovation et isolation de la toiture de l'école primaire Maurice Humbert : 70 000 €
- Aménagement du parking Champ de Foire (espaces verts) : 69 464 €
- Restauration d'un tableau à Saint-Gengoult : 62 312 €
- Acquisition d'œuvres pour la Salle du Trésor (mécénat) : 60 000 €
- Études site patrimonial remarquable : 49 441 €
- Mobilier pour aménagement extérieur dans le jardin de l'Hôtel de Ville : 32 280 €
- Achat de végétaux : 30 000 €
- Étude réservoir Saint-Michel : 21 000 €

- Création d'un parcours ludique : 20 000 €
- Études pour l'extension du Citéa : 20 000 €
- Réfection murets et clôture école : 19 020 €
- Reprise des enrobés rue de la pépinière : 18 000 €
- Réhabilitation du Pavillon Bleu : 16 100 €
- Reprise des pignons du toit aile Nord Hôtel de Ville : 14 200 €
- Étude de faisabilité aménagement Gama : 13 200 €
- Création d'un EPN mobile : 12 000 €
- Aménagement urbain Place Henri Miller : 10 000 €
- Sécurisation aux abords des écoles : 10 000 €



Patrimoine
Les œuvres du musée voyagent

—

Si les actuels travaux qui se déroulent dans le musée d'Art et d'Histoire Michel Hachet contraignent de restreindre l'ouverture des salles au public, l'établissement prête ses œuvres afin de permettre au plus grand nombre de profiter de ses collections !

haltères issus des collections toulouses, en lien avec les JO de Paris 2024.

Le musée va présenter une très intéressante statue de Saint Urbain intimement liée à l'histoire viticole du Toulous dans le cadre d'une exposition sur le thème de Bacchus du 21 novembre 2024 au 16 mars 2025. En effet, ce saint était traditionnellement le patron des vigneron, avant que saint Vincent ne lui soit substitué dans ce rôle. A proximité de la route de Bruley, les pentes de la côte Barine portent encore les vestiges de la modeste chapelle dédiée à saint Urbain, qui se trouvait jadis dans les vignes.



Ainsi, à l'occasion de l'exposition « Instruments de musique – De la tradition à l'insolite » à l'abbaye des Prémontrés de Pont-à-Mousson, le musée a prêté un monocorde datant des années 1880-1890. Cet instrument de musique insolite à une seule corde fut inventé par Joseph Poussot, originaire de Pierre-la-Treiche, dans les années 1880. En bois de hêtre verni, cette première version du monocorde mesure 63 centimètres de hauteur et 120 centimètres de longueur. Il associe clavier à 18 touches et une corde de violon jouée avec un archet. Ce rare instrument de musique est exposé jusqu'au 07 juillet.

Par ailleurs, dans le cadre d'un partenariat fructueux et de longue date avec le musée de la Tour aux Puces de Thionville, cette institution expose actuellement des

Saison estivale Toul, un autre été !

Une saison estivale, c'est quoi ? Nous allons essayer de lever un coin du rideau pour vous...

La construction d'une saison c'est un peu comme un jeu à tiroirs : une idée, un contact en amène d'autres, l'étude approfondie d'un projet s'avère finalement impossible en raison d'une indisponibilité des artistes, de besoins et coûts techniques trop conséquents ? Alors tout est remis en cause et on recommence jusqu'à réussir à créer un programme complet, équilibré, original et diversifié avec l'espérance qu'il ravisse vos yeux et vos oreilles.

Côté coulisses, la mise en œuvre commence 10 mois avant par l'établissement d'un calendrier pour positionner les opérations qui reviennent chaque été comme par exemple les concerts du festival Bach, les animations autour du patrimoine ou les guinguettes et les marchés nocturnes au Port de France particulièrement appréciés.

Seconde étape : le calcul d'un budget prévisionnel qui sera inscrit dans le budget annuel voté par le conseil municipal.

Puis vient la mission principale des équipes des services culturels : rechercher tous azimuts des artistes. C'est le cœur de métier avec l'envie que chacun trouve une soirée (voire plusieurs) à son goût.

Dès que le projet global est validé par les élus, les démarches pratiques et administratives sont alors lancées. A ce moment, l'ensemble des services municipaux sont sollicités : services événementiel et techniques, services financiers et juridiques, services culturels et patrimoine, service communication...

Cet été, nous vous donnons rendez-vous du 28 juin au 31 août chaque vendredi au Port de France et chaque samedi dans les jardins de l'Hôtel de Ville pour des moments musicaux principalement mais pas seulement...



Ces rendez-vous hebdomadaires sont complétés par le festival Bach, tous les dimanches après-midi entre cathédrale et collégiale jusqu'au 6 octobre. Sans oublier les visites autour du patrimoine architectural toulais : visites contées, Casse-croûte de Quasimodo, Lampes de poche et bien d'autres. Ainsi que des expositions comme celle présentée à la Salle du Trésor de la Cathédrale jusqu'en novembre 2024, sur les anneaux épiscopaux. Retrouvez également le feu pyrotechnique le 12 juillet, et la cérémonie du 14 juillet !

Enfin, une animation lumineuse et sonore inédite dans les cloîtres majestueux de la cathédrale St Etienne et de la collégiale St Gengoult tous les jeudis, vendredis et samedis de 22h à 24h sera initiée. C'est une invitation à cheminer en centre-ville d'un lieu à l'autre pour déambuler tranquillement dans ces espaces revêtus d'effets lumineux immersifs et sonores.

Plus de renseignements et le programme complet de la saison estivale sur www.toul.fr et dans l'agenda culturel joint à ce numéro.

Commerce Des reprises et des ouvertures

La ville souhaite la bienvenue à ses nouveaux commerces !

Reprises :
De nouveaux propriétaires pour :



Ouvertures :
Deux voisins viennent de s'implanter place du Couarail.



Ré.Store

Le magasin mutualisé de « Envie en Lorraine » - « La Fabrique » - « De Laine en Rêves ».

Le marché de la seconde main se développe, et nous ne pouvons que nous en réjouir ! Que ce soit pour trouver des solutions moins onéreuses ou plus écologiques, les citoyens se tournent de plus en plus vers cette solution.

Vous y trouverez de l'électroménager rénové et garanti 2 ans, du matériel de bricolage et de jardinage thermique, de mobilier upcyclé (sablés, réparés, transformés, repeints), de produits de literie (matelas, couettes, coussins écologiques fabriqués en laine de mouton) mais également un atelier de dépannage et un service de livraison et installation.

Ré.Store propose une offre diversifiée et de qualité, préparée dans ses ateliers par des salariés en parcours de retour à l'emploi.

#réparonslemonde

Le projet a été soutenu par le dispositif LEADER porté par le Pays Terres de Lorraine.

Du mardi au samedi, de 10h à 12h30 et 14h à 18h30.
Pôle Industriel Toul Europe
765 avenue de l'Europe - 54200 Toul



Éducation

Un nouveau projet éducatif pour les 3 prochaines années scolaires

Depuis 2015, la politique éducative de la Ville de Toul et de ses partenaires est réfléchi et mise en œuvre dans le cadre d'un Projet Educatif Territorial (PEDT).

Ce projet permet à tous les acteurs concernés par l'éducation des jeunes Toulous (Éducation nationale, services municipaux, parents d'élèves, associations...) de fixer collectivement les objectifs à atteindre pour favoriser l'épanouissement et la réussite des enfants de la commune.

Le PEDT est applicable pour des périodes de 3 ans et le projet actuel s'achèvera à la fin de cette année scolaire.

Afin de construire le futur projet, la Ville de Toul a engagé une concertation entre novembre 2023 et avril 2024 pour recueillir l'avis de tous les concernés : les parents d'élèves, les partenaires et notamment l'Éducation nationale, les agents communaux en charge de l'accueil des enfants et les enfants eux-mêmes !

Sur la base de la riche matière récoltée, une réflexion a été menée pour définir les ambitions des 3 années à venir. 6 axes de travail ont ainsi été retenus :

- 1 Décliner dans chaque accueil périscolaire, un projet pédagogique construit sur des valeurs éducatives fortes : santé & bien-être, prévention des risques, durabilité, découverte, curiosité, respect, citoyenneté...
- 2 Maintenir un accueil de qualité pour toutes et tous, quelle que soit la situation de l'enfant et de sa famille
- 3 Offrir aux enfants des environnements adaptés, sécurisants et agréables
- 4 Développer les liens entre les différents acteurs de l'éducation de l'enfant : monde scolaire, péri-scolaire, extra-scolaire, parents et structures de protection de l'enfance
- 5 Améliorer le temps de restauration scolaire en associant les enfants à la réflexion
- 6 Offrir un environnement de travail bienveillant et stimulant aux agents

Rendez-vous dès la prochaine année scolaire pour voir les premières mesures concrètes mises en œuvre !



Toul
énergie

Réseau de Chaleur de Toul

ENGIE
Solutions

Transition énergétique

Le Réseau de Chaleur

Alors que les travaux avancent à un rythme soutenu, faisons le point sur les étapes franchies et celles à venir.

Depuis le lancement officiel des travaux en septembre 2023, le chantier du réseau de chaleur urbain de Toul connaît une dynamique positive. Ce projet, qui représente un investissement de plusieurs millions d'euros, vise à fournir une source de chaleur fiable et écologique à une grande partie des bâtiments de la ville.

• Les étapes clés déjà réalisées



Installation des canalisations principales : Les premières sections des canalisations souterraines, essentielles au transport de la chaleur depuis la centrale biomasse jusqu'aux différents bâtiments, sont

partiellement en place. Ces canalisations, conçues pour minimiser les pertes de chaleur, s'étendent déjà sur plusieurs kilomètres.

Centrale de production : Les travaux de construction de la chaufferie biomasse sont en cours. Ils devraient se terminer en septembre 2024, pour une mise en service en octobre 2024.



Connexion des bâtiments publics : Les antennes secondaires visant à raccorder plusieurs bâtiments publics, dont des écoles et des infrastructures municipales, sont en cours de déploiement.

• Les prochaines étapes

Les travaux se poursuivent pour étendre le réseau de canalisations jusqu'à la Porte de Metz et le champ de foire. Le passage de l'Ingressin pour connecter le réseau au cœur de ville sera également réalisé prochainement.

Optimisation et tests : Une phase de tests et d'optimisation est prévue pour les mois à venir. Ces tests garantiront le fonctionnement optimal du réseau avant sa mise en service complète.

Suivez l'avancement des travaux sur : <https://www.rezomee.fr/toul-energie/>



Urbanisme Habitat

Des dispositifs pour l'amélioration des logements sur le centre-ville.

Autorisation préalable de mise en location (permis de louer)

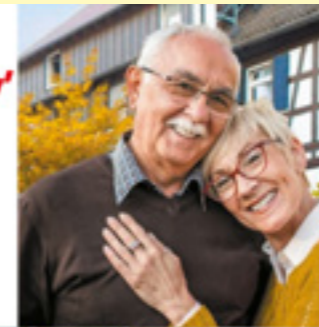
En vue de contribuer à l'amélioration de l'habitat sur le centre ancien, la Ville de Toul teste le dispositif d'autorisation préalable de mise en location dit « permis de louer » sur le centre-ville médiéval, depuis le 1^{er} juin 2022.

Vu la réussite du dispositif pour améliorer la qualité des appartements mis en location sur le centre ancien de Toul, la Ville souhaite poursuivre cette opération et, par souci de cohérence, l'étendre à l'ensemble du centre-ville intramuros.

A partir du 1^{er} novembre 2024, toute mise en location d'un logement sur ce secteur devra faire l'objet d'une demande préalable à l'adresse suivante : permisdelouer@mairie-toul.fr ou sous format papier auprès de la Direction de l'Urbanisme et de l'Aménagement - 13 rue de Rigny - 54200 Toul



France Rénov'
la rénovation
énergétique
pour tous !



CONSEILS GRATUITS, AIDES FINANCIÈRES,
ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ



Un Conseiller France Rénov' en Mairie de Toul

Dans le cadre de la politique de reconquête de son centre-ville, la Ville de Toul apporte des aides dédiées en matière de rénovation de l'habitat. Afin de compléter son offre d'accompagnement aux particuliers, une permanence de France Rénov' est mise en place en mairie, deux fois par mois.

Que peut vous apporter France Rénov' ?

Les conseillers France Rénov' vous informent, vous guident et vous conseillent de manière indépendante et gratuite pour tous vos travaux d'amélioration énergétique en habitat.

Vos questions peuvent concerner l'isolation, le chauffage, le recours aux énergies renouvelables ou encore la ventilation. L'accompagnement proposé se décline de façon personnalisée sur le plan technique.

En matière de financement, le conseiller vous apporte également de l'information sur les différentes aides disponibles pour soutenir vos démarches de rénovation.

Permanences France Rénov' en mairie :
sur rdv uniquement – de 13h30 à 17h30)
03.83.64.98.04

Lundis 8 et 22 juillet, 12 et 26 août,
9 et 23 septembre, 14 et 28 octobre,
18 et 25 novembre, 9 et 23 décembre

Site patrimonial remarquable

Ville chargée d'histoire, Toul possède un patrimoine architectural et archéologique particulièrement riche dont la préservation et la mise en valeur représente un intérêt majeur.



C'est pourquoi, dans le cadre de la politique municipale de reconquête du centre historique, le Conseil municipal a décidé de la mise à l'étude d'un périmètre de site patrimonial remarquable. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la signature de la convention « Action Cœur de Ville », la mise en place d'un Site Patrimonial Remarquable (SPR) constituant l'une des actions de ce programme national.

L'objectif de ce classement est multiple puisqu'il vise à faire connaître et reconnaître, au niveau local

et national, le caractère exceptionnel du patrimoine architectural, patrimonial, archéologique et paysager de Toul. De ce point de vue, le classement SPR poursuit des objectifs de promotion complémentaires à ceux de la labellisation « Ville et Pays d'Art et d'Histoire ». Il permet également de renforcer la préservation et la mise en valeur du patrimoine bâti ancien, tout en facilitant la réalisation du programme de requalification du centre-ville en permettant notamment aux investisseurs de bénéficier de certains dispositifs de défiscalisation.

Cette étude achevée, le Conseil municipal se prononcera sur une proposition de périmètre, qui sera adressée au Ministère de la Culture et soumise, pour débat, à la Commission Nationale du Patrimoine et de l'Architecture. Le périmètre, modifié ou non, sera ensuite soumis à enquête publique et, au terme de celle-ci, approuvé par l'Etat.

Le SPR, qu'est-ce que c'est ?

Un Site Patrimonial Remarquable reconnaît une ville, un village ou un quartier dont la conservation, la restauration, la réhabilitation ou la mise en valeur présente des caractéristiques exceptionnelles du point de vue architectural, archéologique, artistique ou paysager, et sa préservation un intérêt public.



Santé

Le bon usage du 15 et le recours raisonné aux urgences

Tout au long de l'année, et plus encore en période estivale, les services d'urgences font face à des tensions importantes.



Afin de lutter contre l'engorgement de ces services, voici quelques petits rappels sur le bon usage du 15 et le recours raisonné aux urgences.

Le 15 est avant tout réservé aux urgences de santé, de jour comme de nuit, mais il permet aussi d'obtenir un conseil médical ou d'accéder à un médecin de garde en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux (nuits, week-ends et jours fériés).

Les usagers ont souvent le réflexe de se déplacer directement aux urgences sans appeler au préalable le 15 et cela peut désorganiser la gestion des soins urgents.

URGENCES à consommer avec modération

Le jour
En semaine de 8h à 20h et le samedi matin

Je contacte en priorité mon **médecin traitant**

En cas d'urgence seulement, j'appelle le **15**

La nuit et le week-end
Le soir à partir de 20h, le samedi après-midi, le dimanche, les jours fériés

J'ai un problème de santé qui ne peut pas attendre l'ouverture habituelle des cabinets médicaux

Je ne me déplace pas aux urgences

J'appelle le **15**

Je reçois des conseils médicaux

Je suis dirigé vers un médecin de garde

Je suis dirigé vers la clinique ou l'hôpital

Pour obtenir une consultation en dehors des horaires de mon médecin traitant ou être orienté, je me rends à la **Maison Médicale de garde**, Cours d'honneur du Centre Hospitalier de Toul
1 Cours Raymond Poincaré - Toul :

- Le samedi : de 15h à 20h
- Le dimanche : de 9h à 12h et de 15h à 20h

Paroles d'élus



Toul demain

Notre jeunesse est une richesse inestimable pour notre ville. Dynamiques, créatifs et porteurs d'idées nouvelles, les jeunes sont l'énergie vitale qui permet à Toul de se renouveler et de se projeter vers l'avant. Leur enthousiasme et leur engagement sont des moteurs essentiels pour le développement de notre cité. Ils aspirent à un monde meilleur, plus juste et plus durable. Ils souhaitent s'épanouir, se réaliser et contribuer positivement à la société. A l'heure où notre ville se transforme pour relever les défis des transitions et se tourne résolument vers l'avenir, il était indispensable de mieux prendre en compte leurs besoins et leurs aspirations spécifiques en faisant de notre politique jeunesse, une politique ambitieuse, construite « par pour et avec » les jeunes.

Soucieux de donner du pouvoir à la jeunesse toulousaine et de l'impliquer concrètement dans la vie de la cité, nous avons souhaité leur dédier la nouvelle édition du budget participatif. Tout jeune âgé de 12 à 25 ans qui réside ou étudie dans notre commune peut proposer son idée et réaliser des projets d'intérêt général pour la ville. Un budget de 40 000 euros permettra d'ailleurs de financer ces programmes, ce qui montre toute la confiance que nous avons en eux. C'est l'occasion pour les jeunes de faire entendre leur voix et de contribuer à façonner le Toul de demain !

Et cette initiative n'est pas isolée puisque nous avons choisi de créer l'Espace Projets Jeunes pour répondre à une demande croissante des jeunes désireux d'avoir un lieu dédié où se retrouver, échanger et donner vie à leurs idées. Cette structure offre un cadre idéal pour favoriser l'expression de leur créativité et de leurs initiatives. Véritable incubateur, ce lieu permet aux jeunes d'être encouragés à développer leurs idées, à bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour les mettre en œuvre. Parce qu'à Toul nous concevons la citoyenneté comme un processus collectif et émancipateur, qui vise à permettre à chaque jeune de développer son esprit critique, sa capacité d'action et son sens de la responsabilité.

Ensemble, nous construisons une ville où les jeunes ont envie de vivre, d'entreprendre et de s'épanouir !

Fiers d'être Toulousains

Depuis quelques semaines, certaines personnes et organisations marquées à gauche, ont cru bon devoir lancer une polémique sur l'installation de la statue du Général BIGEARD dans notre ville. Et ce, alors même que le Conseil Municipal, seul légitime à représenter les Toulousains, a voté à deux reprises en faveur de ce projet.

Face à ceux qui prennent systématiquement le parti du rabaissement national, nous réaffirmons notre soutien total à la figure du Général Bigeard et à son œuvre combattante. Par son courage et son patriotisme de tous les instants, il incarne la France éternelle mieux que personne.

Toul à venir

La France connaît une violence inédite, elle touche nos enfants, où va-t-elle s'arrêter ? Chaque jour, une famille est touchée par une tragédie. Notre Président et ses ministres doivent réagir et très vite avec de vraies mesures à la hauteur de ces drames. Alors messieurs, vous avez souhaité des responsabilités, il est grand temps de les assumer, réveillez-vous !!

Vos élus : Catherine Chopin & Hervé Simonin



Toul
**Un
autre
été!**



JUIN → SEPTEMBRE 2024

**Événements • Spectacles
Expositions • Concerts...**

www.toul.fr

